RAIATEA-TAHAA (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C2R1 : RÉDUCTION DES POLLUTIONS ISSUES DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

OBJECTIFS ET MOYENS

ACCOMPAGNER LES DÉMARCHES INNOVANTES DE RÉDUCTION DE L'IMPACT DES POLLUTIONS ISSUES DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

1. Gérer la pollution terrigène et organique par le développement de pratiques issues de la permaculture (C2RT11).
2. Conduire une mission d'appui technique pour la valorisation des déchets d'abattoir (C2RT12).
3. Mettre en place un projet-pilote de mise en place d'un système pérenne de gestion des déchets des professionnels sur les îles de Raiatea et Tahaa (C2RT13).
4. Acquérir un équipement type pelle hydraulique de 14 tonnes pour le défrichage et l'entretien mécanique des exploitations agricoles et la valorisation des déchets verts (C2RT14).
5. ~~Réduire les pollutions liées aux activités du carénage sur la zone d'Uturaerae~~
6. Appuyer la mise en place de jardins et fermes pédagogiques "bio" dans les écoles primaires de la commune de Taputapuatea.

AVANCEMENT

TECHNIQUE	☺
FINANCIER	94 %

BUDGET	CONSOMMÉ	SOLDE
247 193 €	232 677 €	14 516 €

Co financements dépensés : 48 671 €

RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE :

1. SARL VAIHUTI FRESH
2. SERVICE DU DÉVELOPPEMENT RURAL
3. CHAMBRE DE COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES SERVICES ET DES MÉTIERS
4. 6 COMMUNE DE TAPUTAPUATEA

OBJECTIFS

A l'occasion du lancement du projet sur le site de Raiatea-Tahaa, une analyse participative des enjeux a permis de dégager le besoin d'une durabilité environnementale et sociale des activités économiques comme enjeu essentiel de la gestion durable du lagon. Ainsi, l'appel à projets qui a suivi a sollicité des activités à même de répondre à cet enjeu.

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une démarche de gestion intégrée des zones côtières et particulièrement dans sa dimension de gestion « terre-mer », les activités sollicitées pouvaient concerner les activités à l'œuvre sur le lagon, mais également en amont, sur les bassins versants.

© CPS – INTEGRE

RAIATEA-TAHAA (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C2R1 : RÉDUCTION DES POLLUTIONS ISSUES DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (SUITE)

RÉSULTATS

Sur **l'agriculture durable**, le projet visait, au travers de différentes activités, à **réduire les phénomènes d'érosion** issues des pratiques agricoles, soutenir des **alternatives à l'utilisation des fertilisants chimiques et produits phytosanitaires et de valoriser les déchets**.

• **Réduire l'érosion et/ou l'utilisation de produits chimiques**

a) La SARL **Vaihuti Fresh** a bénéficié du soutien du projet INTEGRE au démarrage du projet d'exploitation pour réaliser des **aménagements antiérosifs** spécifiques sur les parcelles, mesurer leur efficacité et mettre en œuvre des **méthodes naturelles de fertilisation et de répulsion** des nuisibles.

En premier lieu, un inventaire floristique et faunistique de la parcelle a été réalisé pour orienter le défrichage en fonction de la présence d'espèces susceptibles d'être utiles aux cultures (ex : plantes riches en azote, plantes antiérosives, etc.) et de méthodes naturelles pour éloigner les nuisibles. Des aménagements antiérosifs ont ensuite été mis en œuvre sur la parcelle en pente selon les pratiques d'agroécologie et de permaculture : aménagements physiques (accès, baissières, bassins) et biologiques (haies, plantes antiérosives, association d'espèces). Enfin, un suivi des eaux de ruissellement a été installé, afin de mesurer les impacts des mesures développées sur la conservation des sols.

Ces aménagements ont montré des résultats très encourageants pour l'agriculture durable et la conservation des sols, et notamment une réduction de la prédation des cultures par les nuisibles a été constatée par les entomologistes de la Direction de l'Agriculture de Polynésie française. Le suivi des eaux de ruissellement est toujours en cours, la réception des stations météorologiques n'ayant été réalisée que très tard (fin 2017) dans le projet. Les échantillons ont été prélevés et stockés, mais restent à faire analyser. En outre, de nombreuses actions de communication ont pu être effectuées, auprès du grand public comme des professionnels et ont rencontré un réel succès.

b) La commune de Taputapuatea est engagée depuis de nombreuses années dans une politique très volontariste de développement de l'agriculture biologique, elle dispose de l'unique plate-forme de compostage communale sur le territoire et sert des repas bio dans ses cantines scolaires. Elle a tiré parti du projet INTEGRE pour poursuivre ses activités dans le domaine.

Un équipement lourd, type **pelle hydraulique**, a été cofinancé par INTEGRE, la commune et le Pays.
Son acquisition visait à aider les agriculteurs à défricher les terrains agricoles afin d'étendre et de faciliter la culture biologique sur la commune. Ce premier objectif a été atteint car de nombreuses terres agricoles sont désormais cultivées. Les porteurs de projets de la commune en agriculture bio sont accompagnés par un technicien de la commune et ils ont commencé à vendre leur produit. L'équipement devait également contribuer à mettre à disposition des agriculteurs un compost de bonne qualité, il a permis à la commune de continuer à fournir en compost les agriculteurs et d'augmenter sensiblement sa production.

En parallèle, la commune a installé des **jardinières** adaptées dans ses écoles maternelles et primaires dans le but de sensibiliser les jeunes élèves à la culture biologique et à l'importance de manger sain et local dès le plus jeune âge. Les jardinières ont été installées en janvier 2018. La commune souhaite que cette activité de jardin pédagogique dans les écoles de Taputapuatea soit reconduite tous les ans.

Elle mettra à disposition des enseignants des volontaires en service civique pour accompagner les élèves dans cette activité.

© CPS – INTEGRE

RAIATEA-TAHAA (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C2R1 : RÉDUCTION DES POLLUTIONS ISSUES DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (SUITE)

• Valoriser les déchets

La Direction de l'Agriculture avait pour objectif de **concevoir une petite unité d'abattage multi-espèces** permettant de valoriser l'ensemble des sous-produits de manière écologique, dans le cadre d'une politique de développement de petites unités d'abattage dans les îles avec Raiatea comme pilote. Le projet INTEGRE a permis de réaliser l'étude de conception : cet objectif a été atteint. La construction quant à elle a pris un retard considérable en raison des délais d'une instruction administrative. Cependant, le projet n'est pas remis en cause, ce qui permettra de réduire les impacts habituels de ce type d'activité notamment en réduisant les coûts de transports des animaux et en valorisant les sous-produits comme fertilisants dans l'agriculture biologique.

Second volet, l'activité portée par la Chambre de Commerce des Services et des Métiers (CCISM) visait à mettre en place une **solution de gestion des déchets dangereux volumineux générés par les entreprises de Raiatea et Tahaa**. Au vu des gisements étudiés dans la première phase de cette activité, l'attention a porté prioritairement sur les **huiles et batteries**, et donc sur les entreprises génératrices de ce type de déchets en quantité : les ateliers de mécaniques et les activités liées au nautisme (compagnies de charter, chantiers navals, aire de carénage). Faute de prestataire privé pour la gestion de ces déchets dans ces îles (collecte, renvoi vers Tahiti, export pour traitement), il a fallu trouver une solution en s'appuyant sur les acteurs locaux.

© CPS – INTEGRE

La **Communauté de Communes Hava'i** fédère l'ensemble des communes des Îles-Sous-Le-Vent (sauf Bora Bora) et a en charge la gestion des déchets ménagers. Elle dispose de moyens de collecte et de circuits de renvoi des déchets dangereux vers Tahiti (pour prise en charge par un prestataire spécialisé). Dans ce contexte, il a donc été acté de s'appuyer sur la **CC Hava'i pour la collecte des huiles et batteries des entreprises**, avec une facturation adaptée visant à couvrir les dépenses engendrées par ce service au niveau de la collectivité (les tarifs pour la collecte des déchets dangereux ont été acté par voie de délibération en conseil communautaire).

Pour faciliter la mise en œuvre du projet, des **contenants adaptés pour le stockage et la gestion des huiles et batteries** ont été acquis, grâce au projet INTEGRE, et mis gratuitement à disposition des entreprises volontaires pour adhérer au programme (signature d'un acte d'engagement). Afin à la fois de valoriser ces entreprises adhérentes (qui acceptent de refacturer à leurs clients tout ou partie du coût de la gestion des déchets dangereux) et aussi pour sensibiliser le grand public sur la problématique des déchets dangereux en entreprise, **le label Rave Mā** a été créé (*Rave* : agir en faveur de, *Mā* : exempte de pollution) avec un visuel et des supports de communication.

Le système a été officiellement lancé le 23 janvier 2018 et, à ce jour, sur un total de 34 entreprises identifiées et démarchées, 22 entreprises ont signé la charte d'engagement et 5 doivent confirmer leur engagement.

Ainsi, on peut retenir comme résultats :

Pour l'agriculture durable :
• La mise en place d'un site de démonstration en terme de réduction de l'érosion, de lutte naturelle contre les nuisibles et de modes de fertilisation complémentaires aux produits de synthèse.
• Le renforcement de la politique communale en matière de développement de l'agriculture biologique par l'achat d'équipement et la sensibilisation des plus jeunes
• La conception d'une unité pilote d'abattage multi-espèces adaptée au contexte insulaire et respectueuse de l'environnement.

Pour la gestion des déchets professionnels dangereux :
• Une quantification des gisements des déchets professionnels du site
• La mise en place d'un système pilote de gestion opérationnel à ce jour
• La création d'un label et d'une charte associée
• 22 entreprises signataires et 5 en attente de confirmation sur un total de 34 entreprises identifiées.

Nota Bene
une action initialement validée a été annulée, il s'agissait d'appuyer la réduction des pollutions liées aux activités de carénage à Uturaerae. Elle était portée par la Direction de l'Environnement, en partenariat avec le Service du Tourisme et bénéficiait d'un budget de 25.140€. Elle devait participer à la mise en œuvre des préconisations d'une étude conduite sur la zone de carénage. Cependant, aucune décision n'a été prise quant à la mise en œuvre des préconisations et aucuns travaux n'ont été engagés.

RAIATEA-TAHAA (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C2R1 : RÉDUCTION DES POLLUTIONS ISSUES DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (SUITE)

CALENDRIER 1 2 3 4 6

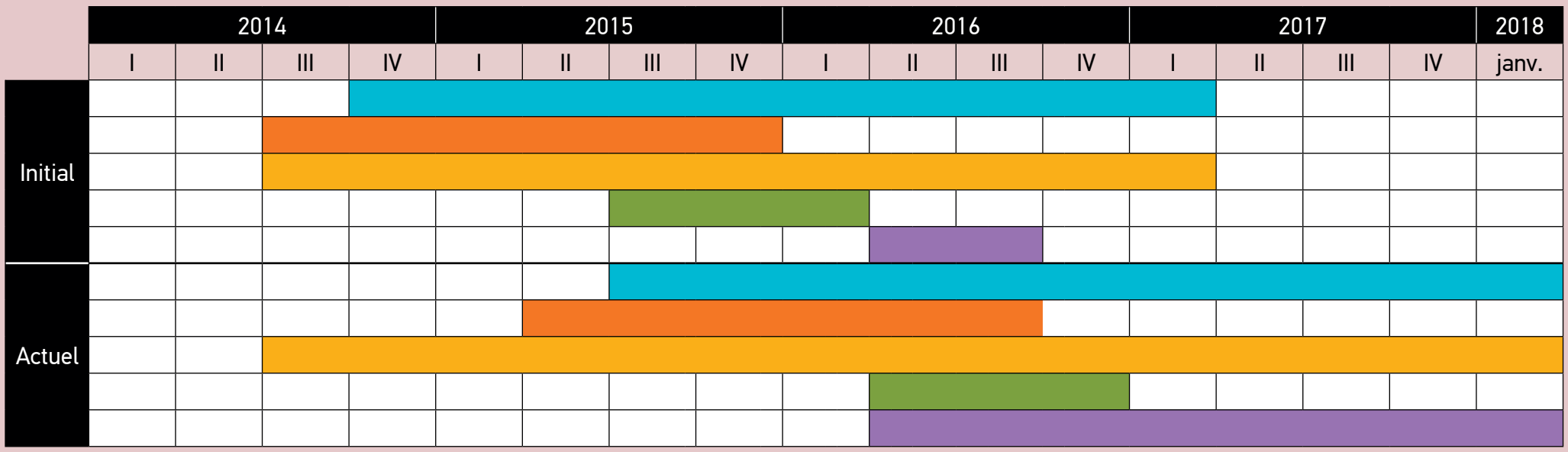

COMMENTAIRES ET ANALYSE

L'ensemble des activités a abouti à des résultats extrêmement satisfaisants et pérennes.

L'intégration de l'exploitation Vaihuti Fresh dans le réseau des fermes pilotes en agriculture biologique, lancé dans le cadre du projet INTEGRE et poursuivi par la Direction de l'Agriculture garantit que les résultats qui restent encore à venir, notamment sur le suivi des eaux de ruissellement seront présentés et valorisés au sein du réseau.

La commune de Taputapuatea poursuit sa politique de développement de l'agriculture biologique en investissant sur ses fonds propres, avec le recrutement d'un technicien en agriculture biologique, et en saisissant les diverses opportunités d'appui financier à l'image d'INTEGRE et plus récemment de contrats aidés pour appuyer l'installation de jeunes agriculteurs ou mettre à disposition des volontaires pour l'animation de l'activité de jardins pédagogiques bio.

Enfin, la mise en place d'un système de gestion des déchets professionnels est une réalisation remarquable à l'échelle du projet puisque la CCISM a réussi à rendre opérationnel ce système complètement nouveau depuis la quantification des gisements, le montage juridique jusqu'au lancement du système, avec la fourniture des bacs, la création d'un label et l'engagement de près de 80% des professionnels dès le lancement.

Cette réalisation traduit la bonne adéquation du projet avec les besoins des professionnels.

© CPS – INTEGRE